

Bonjour

MAGAZINE
d'INFORMATION
du VALOIS

Valois

N°3 - Décembre 2012

***Bienvenue...
dans ma poubelle !***



ÉDITORIAL

Chères Valoisienues, chers Valoisieus,

Les fêtes de fin d'année arrivent et avec elles *Bonjour Valois*, votre magazine d'information inter-communal.

Décembre est une période traditionnellement génératrice de nombreux déchets. Emballages cadeaux, sapins de Noël, prospectus publicitaires... vous apprendrez ou réapprenez à les trier au mieux pour optimiser leur collecte. Cinq pages sont consacrées au thème des déchets. Déchets produits, collectés, transportés, valorisés, vous saurez tout, notamment sur les bons gestes à adopter. Tous les jours, votre implication individuelle contribue à l'intérêt commun. Le label Qualitri décerné pour la deuxième fois au Pays de Valois en est le symbole. Il récompense vos efforts et reconnaît la qualité du service collecte assuré par la CCPV. Bravo à tous !

Pour le reste, vous revivrez la dernière édition des 35 *clochers* en vallée d'Automne, avec l'arrivée d'un nouveau participant : Léviguen. Vous retrouverez une rubrique économie riche d'actualités locales. Enfin, la page *Vivre ici* vous emmènera au Centre aquatique du Valois.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous souhaiter une très bonne année 2013.

Bonne lecture !



Arnaud FOUBERT

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois
Maire de Crépy-en-Valois

SOMMAIRE

ACTUALITÉ 3 > 5

ÉCONOMIE 6 > 7

DOSSIER 8 > 10

ENVIRONNEMENT 11 > 12

**CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS** 13 > 15

VIVRE ICI 16

Surveillez votre boîte aux lettres !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au 03 44 98 30 10



Bonjour Valois vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction. (© CCPV, C. Guérin)

Assis, de g. à d. : le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoît HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

Debout, de g. à d. : **Anne-Claire CHOQUER**, directeur général des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

37, bis rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 61 58 91 92 - Fax : 03 44 87 67 81
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

Comité éditorial : Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Pauline NEUMANN, Anne-Sophie SICARD

© **Photos de couverture** : CCPV, Mairie de Crépy-en-Valois
© **Illustrations p.5** Fotolia © Yael Weiss - **p.10** : ©Max Art Director - **p.15** : Fotolia © Gennady Poddubny - Denis_pc.

Éditorial : Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)
Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours



FIN 2013, la CCPV sera dans ses **nouveaux locaux**

3

ACTUALITÉ

Vous l'avez peut-être vu. Depuis quelques semaines, un nouveau panneau est installé à l'entrée de la friche Case-Poclain de Crépy-en-Valois.

Un coup d'œil ?

Le "chantier en images"

www.cc-paysdevalois.fr

La CCPV rejoindra ses nouveaux bureaux dans un an. Le calendrier prévoit une livraison des locaux rénovés vers le 15 décembre 2013.

Après le rachat du bâtiment de bureaux avec la ville de Crépy-en-Valois en mai 2012, la CCPV a lancé une étude sur le réaménagement du local existant.

Même si elle est fermée depuis 10 ans, la structure est en bon état. Malgré tout, il faut l'aménager pour qu'elle puisse accueillir les services de l'interco et leurs visiteurs. Après le choix du scénario d'aménagement, le lancement de l'appel d'offres, les travaux devraient débuter vers le 15 juin 2013 pour s'achever six mois plus tard.

La Communauté de Communes du Pays de Valois sera installée sur toute la surface du premier étage. Lumineux, moderne et spacieux, l'espace n'a pas pris une ride depuis sa construction en 1995. Un espace accueil, des bureaux, une salle de réunion, un parking, sont autant d'atouts pour ce nouvel hôtel communautaire. Autre avancée majeure pour la CCPV, le bâtiment sera entièrement accessible. Un ascenseur sera créé. Il permettra un accès aisé des personnes à mobilité réduite.

Les numéros 2013 de *Bonjour Valois* vous informeront de l'avancée des aménagements. Vous pourrez également retrouver le « chantier en images » sur le site de la CCPV (www.cc-paysdevalois.fr).

À vendre... Vendu... Ici prochainement... telle est l'évolution qu'a connue ce panneau ces dernières années. Mais cette fois on y est, la CCPV emménagera dans un an.

© CCPV, C. Guérin

La friche CASE POCLAIN va revivre !

ICI PROCHAINEMENT

Création d'une unité industrielle

Installation des services de la
Communauté de Communes du Pays de Valois

Aménagement
d'un espace administratif et associatif

PUNCH | métaux international
Passion for Excellence

**CRÉPY
en
VALOIS**

Communauté
de Communes du
Pays de Valois

Le festival des 35 clochers a innové cette année

La voûte de l'église Saint-Aubin de Lévignen avait mis ses habits de lumière pour le lancement des 35 clochers 2012. © CCPV, C. Guérin

Retour en images sur l'édition 2012 des 35 clochers qui s'est déroulée en Pays de Valois les 6 et 7 octobre derniers.



Les musiciens du « Rallye Trompe de la Nonette » ont fait sonner les cors de chasse devant un public tout ouïe. © CCPV, C. Guérin



Un marché du terroir était organisé à Morienvall. Les visiteurs ont pu y découvrir des produits locaux. © Office de Tourisme de Crépy-en-Valois

Le thème du millésime 2012 des 35 clochers était... les cloches, ça ne s'invente pas ! Après les vitraux, l'eau, le bois, ce sont les cloches qui ont été mises à l'honneur en ce premier week-end d'octobre. Tous les deux ans, un thème est choisi et les animations sont déclinées autour pendant deux jours. Le festival des 35 clochers est organisé avec le concours de la CCPV.

Le lancement s'est fait chez le petit nouveau, Lévignen, et plus exactement dans son église Saint-Aubin fraîchement rénovée. C'est elle qui lui a permis d'obtenir son ticket d'entrée 35 clochers. Le porche a été consolidé et tous les vitraux ont été remplacés.

Imaginé et fabriqué par Nicolas JAGUELIN, jeune maître-verrier, le résultat est époustouflant. Après plusieurs années de travaux, les invités ont été impressionnés par la qualité du travail. Restaurée et magnifiquement mise en valeur par des éclairages professionnels, la voûte avait un air féérique.

La soirée s'est ouverte au son du cor de chasse des musiciens du « Rallye Trompe de la Nonette ». Une conférence sur la restauration de l'église Saint-Aubin a été donnée par Daniel Léger, maire de Lévignen. Ensuite, c'est dans l'espace de la Chênaie, que la compagnie de la Fortune a joué *Les trois messes basses* devant un public conquis. Essai transformé pour le dernier venu dans l'univers 35 clochers.

Autre nouveauté cette année, la tenue d'un marché des *Becs Sucrés* à Crépy-en-Valois. Premier marché consacré aux douceurs, les visiteurs ont pu déguster nougats, miel, chocolats et autres confiseries. Le public était au rendez-vous malgré un temps pluvieux. Petits et grands ont écouté le Carillon de Douai qui a fait tinter ses cloches rutilantes au rythme de mélodies bien connues. Crépy, Lévignen, Morienvall, Glaignes, le Carillon a voyagé dans le Valois pendant deux jours.

Tout au long de ce week-end de festivités, les bénévoles n'ont pas compté leur temps. Les passionnés ont accueilli les visiteurs dans des églises ouvertes spécialement. Pour certaines, c'est l'unique occasion de découvrir l'avancée des rénovations effectuées tout au long de l'année par des associations. Merci à eux.

A chacun de ses concerts, le Carillon de Douai a fait le plein de spectateurs. Ici à Morienvall.
© Office de Tourisme de Crépy-en-Valois

Renseignements :
Office de tourisme de Crépy-en-Valois
et de la Vallée de l'Automne
Tél. : 03 44 59 03 97
otcrepyvalois@wanadoo.fr
www.valois.tourisme.fr



Centre aquatique du Valois, le succès estival

5

ACTUALITÉ



Le Centre aquatique du Valois organise des animations tout au long de l'année. Ici une journée structures gonflables pour un amusement garanti. © Mairie de Crépy-en-Valois

**C'est l'hiver, le froid est là,
on oublie peu à peu
les belles journées d'été...
et pourtant, souvenez-vous...**

Globalement, l'été 2012 en Picardie n'a pas fait le plein de soleil. Le Centre aquatique du Valois lui, a fait le plein de nageurs. Le mois d'août affiche un record avec plus de 23 500 entrées. À elle seule, la journée du 19 août a accueilli 1 272 personnes. Nombreux étaient venus se rafraîchir dans les bassins valoisien en ce dimanche.

L'équipe du Centre s'est mobilisée et a assuré à toute la clientèle une sécurité optimale, notamment en termes de surveillance.

HIVER

Ramassage des sapins après Noël

C'est Noël et avec lui l'arrivée dans nos foyers du traditionnel sapin.

Il trône fièrement dans votre salon, paré de boules multicolores et de lumières scintillantes. Il a attendu la venue du Père Noël mais ensuite, après le 25 décembre, qu'allez-vous faire de lui ?

Quelques conseils :

- Vous pouvez le déposer sur le trottoir le jour de la collecte des ordures ménagères, avec ou sans « Sac à sapin ». ATTENTION, pour cette collecte, le diamètre du tronc de votre sapin ne doit pas dépasser 5 cm et sa hauteur 1,20 m.
- Si les dimensions de votre sapin sont plus grandes, vous devrez l'apporter en déchetterie.



DÉCHETTERIES VERDI

Depuis le 2 octobre 2012, seuls les usagers munis de leur carte d'accès aux déchetteries du réseau VERDI sont autorisés à utiliser le service. Pour obtenir votre carte, il suffit de remplir le formulaire disponible dans les déchetteries, ou téléchargeables sur le site Internet du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise : www.smvo.fr

Un horaire unique

**Du mardi au samedi
9h - 12h et 14h - 18h**

**Dimanche
9h - 12h**

Fermeture les lundis et jours fériés

Rencontres économiques du Valois 2012

Intelligence économique au programme

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes du Pays de Valois, la ville de Crépy-en-Valois et le Groupement des entreprises du Valois (GEV) ont invité les entrepreneurs, les acteurs économiques et les élus du territoire. Ça s'est passé le 6 décembre. 100 personnes étaient présentes.

Basées sur la présentation des décisions qui vont influencer sur la vie économique du Valois, ces Rencontres permettent aux participants d'échanger sur des problématiques communes.

La troisième édition des Rencontres économiques du Valois (REV) s'est tenue jeudi 6 décembre 2012 à Lévigien.

Arnaud Foubert, président du Pays de Valois et maire de Crépy-en-Valois, pendant son intervention. Il était question de la revitalisation de l'ancienne friche Case-Poclain.
© Mairie de Crépy-en-Valois, A. Carrara



Les REV se veulent dynamiques et interactives. C'est pourquoi les interventions ont été courtes pour laisser le temps aux échanges. Elles ont porté sur des sujets d'actualité locale qui intéressent les entrepreneurs :

- CCPV 2012 : les faits marquants économiques
- La revitalisation de la friche Case-Poclain (Crépy-en-Valois)
- Attirer les entreprises sur le territoire : partenariat CCPV / Regional Partner

Enfin, des interventions d'experts sur le thème central de la soirée : l'intelligence économique (IE).

- Qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert (aspects offensifs et défensifs)
- Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ? Quelles sont ses actions en termes d'IE ?
- Droits et devoirs des entreprises en matière de diffusion d'informations.

Les intervenants 2012

Christophe CAVIGNAUX
chargé de mission, direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Picardie

Arnaud FOUBERT
président de la CCPV, maire de Crépy-en-Valois

Bart GRUYAERT
directeur général Juy SA et Punch Metals Crépy

Daniel LÉGER
maire de Lévigien

Pascal ODENT
président du GEV

Jonathan PORCHER
juriste droit public
droit des collectivités territoriales et référent CNIL

Nina QUELENIS
responsable intelligence économique du pôle de compétitivité IAR en Picardie

Anne-Sophie SICARD
vice-présidente de la CCPV, en charge du développement économique

Hugues VINCHON
animateur du pôle de compétitivité Uptex en Picardie

un représentant
de la direction régionale des renseignements intérieurs (DRRI) de Picardie.

Le mot de l'élue



Cette année, nous avons choisi de traiter de l'Intelligence économique. Le terme pouvait effrayer ou encore sembler très éloigné des préoccupations des entrepreneurs Valois. Grâce à l'intervention d'experts, même les TPE / PME se sont rendu compte qu'elles aussi étaient concernées. L'intelligence économique n'est pas réservée aux grands groupes.

Anne-Sophie SICARD, vice-présidente de la CCPV en charge du développement économique.



Renseignements :

Service développement économique CCPV
Tél. : 03 61 58 91 90 - economie@cc-paysdevalois.fr

L'édition 2012 des REV en chiffres

Entreprises invitées : **2 500**

Entreprises présentes : **44**

Partenaires présents : **13**

Élus présents : **13**

Coup de projecteur sur un créateur aidé par la CCPV

De salarié à entrepreneur...

Avec le soutien du service développement économique de la CCPV, Patrick Lefèvre reprend son entreprise à Bonneuil-en-Valois.

Après le départ à la retraite de son ancien patron, et six années d'activité dans la société OCTI, Patrick Lefèvre saisit l'opportunité et reprend la menuiserie en 2011.

"Ce qui m'a aidé à me lancer, c'est le soutien du service développement économique de la CCPV dans mes démarches. J'ai également pu compter sur la mairie qui met un atelier à ma disposition".

Fort d'un vrai savoir-faire, il propose un grand nombre de services qui vont des créations sur mesure à l'agencement et à l'aménagement de locaux en passant par la restauration de mobilier ancien...

Patrick Lefèvre s'est lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Il est aujourd'hui à la tête de la société qu'il a reprise suite au départ en retraite de son patron. © CCPV, I. Vincent

ÉCONOMIE



Une boîte pour ouvrir sa boîte

Destinée à devenir l'outil indispensable à toute création d'entreprise, J'ouvre ma boîte va simplifier la vie de tous les futurs créateurs.

J'ouvre ma boîte réunit des informations claires et pratiques enrichies d'exemples et d'illustrations pour tout comprendre aux démarches qui précèdent la création d'une entreprise.

Dans J'ouvre ma boîte :

- 1 guide pratique de 132 pages
- 1 chéquier d'offres de proximité

Disponible dans l'Oise, depuis octobre 2012, vous trouverez la boîte en vente en librairies, au prix de 19,50 €. Elle est également diffusée par le service développement de la CCPV, les différents réseaux d'accompagnement des créateurs d'entreprises et les partenaires. **Une boîte à consommer sans modération.**

Renseignements : Franck STOURBE - jouvremaboite@gmail.com



Cette véritable boîte de conserve contient tous les ingrédients nécessaires à la recette « J'ouvre ma boîte ». © CCPV, A. Pitet

VOTRE CONTACT

Envie de vous lancer ?

Ouvrez votre société dans le Pays de Valois !

Un interlocuteur privilégié, un guichet unique pour vous accompagner.

L'équipe du service développement économique de la CCPV vous accueille et vous informe gratuitement,

- > Qualification de votre besoin,
- > Recherche de solutions (implantation, financement...),
- > Mise en relation avec des partenaires.

Elle vous conseille sur les méthodes les mieux adaptées pour vous lancer ou vous développer.

N'attendez plus, contactez-les : Tél. : 03 61 58 91 90
économie@cc-paysdevalois.fr

ABONNEMENT

« Développement économique du Pays de Valois »

Pour ne rien rater de l'actualité économique de votre territoire, abonnez-vous :

www.cc-paysdevalois.fr/dev_eco/newsletter.php

L'équipe éco de la CCPV (de g. à d.) :

Éloïse COUTEAU, chargée du pôle création et reprise d'entreprise

Julie MAHÉ, responsable du service

Isabelle VINCENT, collaboratrice



(© CCPV, A. Pitet)

Ordures ménagères, du changement dans le ramassage

Depuis avril, vous avez constaté une modification dans le ramassage des ordures ménagères non valorisables.

VERRE
bouteilles
pots
bocaux
...



Le mot de l'élus

(© CCPV / C. Guérin)



Bravo ! En 2012, grâce à l'ajustement des fréquences de collecte et aux efforts de chacun d'entre vous, le tri des emballages a progressé

de plus de 4 %, tandis que les quantités de déchets non valorisables (la poubelle traditionnelle) ont diminué d'au moins 2 %. Et pour vous aider à mieux trier, les consignes ont été simplifiées. Désormais, vous pouvez déposer tous les emballages plastiques dans le bac ou le sac jaune : des bouteilles et flacons, aux pots de yaourt, en passant par les sacs, films et barquettes... Toutes les tailles et toutes les formes d'emballage plastique sont recyclables !

Du nouveau aussi, côté papier, vous pouvez mettre toutes les enveloppes dans la caissette ou le bac bleu.

Aujourd'hui, en utilisant au mieux les services de collecte sélective et des déchetteries, on peut réduire le volume de sa poubelle ordinaire. C'est LA solution pour agir en faveur d'un développement durable et mieux maîtriser le coût des ramassages et du traitement des déchets.

Benoît HAQUIN, vice-président de la CCPV en charge de la collecte des déchets ménagers.

- 1 fois par semaine pour les habitations individuelles et les petites habitations collectives (moins de 10 logements),
- 2 fois par semaine pour les habitations collectives (plus de 10 logements) de Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Le Plessis-Belleville, et les établissements scolaires, médicaux, les maisons de retraite,...

Explications...

Une étude menée en 2011 sur le territoire du Valois (20 600 foyers pour 53 500 habitants) a nettement montré que vous utilisiez majoritairement 1 collecte dans la semaine et non 2.

Les 2/3 des ordures étaient ainsi ramassées en 1 collecte.

Un service mieux adapté au besoin

Nous avons donc choisi d'ajuster au mieux le nouveau service. Limiter le ramassage à 1 seul par semaine pour une partie des habitants permet aussi de limiter les déplacements routiers.

Moins de nuisances

Nous constaterons vite une réduction des rejets polluants dans l'atmosphère et moins de bruit pour les riverains.

Une meilleure maîtrise des coûts

Ces quinze dernières années, l'évolution du ramassage et la valorisation des déchets (mise aux normes des décharges et des incinérateurs, développement des collectes sélectives et du réseau de déchetteries) ont entraîné une forte hausse des coûts.

L'ajustement du ramassage limite l'augmentation de ces coûts.

Les élus du Valois sont soucieux de mener une gestion économique et performante des déchets, afin de limiter la pression fiscale.

Quelques infos à propos de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)...

- Elle est comprise dans la taxe foncière, calculée en fonction de la valeur locative du bien immobilier.
- 50 % = ramassage des déchets, 50 % = transport, traitement et valorisation.
- La TEOM couvre 83% de la dépense totale relative aux déchets.



Les autres déchets !

- En 2011 le coût de gestion des déchets ménagers représente 94 € par Valoisien (moyenne nationale : 99 € par habitant. Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

- Au cours de l'année 2011, chaque habitant a présenté une moyenne de 411 kg de déchets aux collectes, et a payé 23 centimes d'euro par kg de déchets ramassés, traités et valorisés.

PAPIERS
journaux
magazines
prospectus
enveloppes
...

- Sur ces 411 kg de déchets, 127 kg ont été directement valorisés (emballages, papiers, déchets de jardin, verre, déchets d'équipements électriques et électroniques). Ils ont été transférés vers des filières de recyclage qui les transforment en nouveaux produits. Le reste a été, majoritairement incinéré et transformé en vapeur d'eau et en électricité, revendue à des industriels.



Vous êtes impliqués, vous y saisissez... et vous êtes récompensés !

En triant les déchets, vous participez à la maîtrise des dépenses. Vous contribuez ainsi :

- à réduire progressivement des tonnages d'ordures ménagères dont le traitement devient coûteux,
- à générer des recettes qui sont versées par les entreprises de recyclage qui achètent les matériaux valorisables.

Fin 2011, pour la deuxième fois consécutive, le service de collecte de la CCPV a été labellisé **Qualitri** par **Eco-emballages** et l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Attribuée pour 3 ans, cette distinction nationale récompense vos efforts et reconnaît la qualité du service collecte assuré par la CCPV.



« Ce spectacle est formidable, dynamique et accessible pour les élèves. Il correspond au travail que nous faisons en classe pendant les cours d'éducation civique sur la protection de l'environnement et le développement durable ».

Une enseignante de Crépy-en-Valois

10

DOSSIER

« Bienvenue dans ma poubelle »



© Le Chapiteau vert



C'est un spectacle sur le tri des déchets qui a été proposé aux élèves des écoles primaires.

*Plusieurs représentations ont été données sous le **Chapiteau vert** installé pour l'occasion à Crépy-en-Valois, du 3 au 7 décembre.*

Sous un grand chapiteau installé derrière le Lycée Robert Desnos de Crépy-en-Valois, les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles des communes de la CCPV ont assisté à un spectacle très ludique sur le sujet sensible de la gestion des déchets.

On peut trier sans s'ennuyer

Vidéos, chansons, magie, contes, sketches et échanges entre les artistes et les enfants ont permis aux jeunes spectateurs de mieux comprendre l'importance de la bonne gestion de nos déchets.

La fin de la tournée mais l'avenir pour nos déchets...

Proposé gratuitement par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO), ce spectacle du Chapiteau vert a marqué la fin de sa tournée. En octobre et novembre, le spectacle a été donné à Margny-lès-Compiègne, Noyon et Mogneville près de Liencourt, communes adhérentes au SMVO.

Ce spectacle est soutenu par la société Eco-Emballages, dans le cadre de l'expérimentation nationale « 2012-2013 : **Trions plus de plastiques** ».



Le chapiteau vert propose un spectacle ludique, où les enfants apprennent en s'amusant. L'équipe vient de recevoir le Trophée du Point Vert 2012 Eco-Emballages dans la catégorie « acteurs de proximité ». Ce trophée récompense les initiatives qui facilitent et rendent accessible le geste de tri. © Le Chapiteau vert



Une élève de Crépy-en-Valois a été la comédienne d'un jour sous le chapiteau vert. © CCPV, A. Carrara

Nouvelles consignes de tri

"Que dois-je mettre dans mon bac jaune?"

La nouveauté depuis le 15 juin 2012 : tous les emballages en plastique sans exception vont aussi dans le bac ou le sac jaune (sacs en plastique, pots de yaourt, tubes de dentifrice,...).

PAS
BESOIN
DE LES LAVER :
IL SUFFIT
DE BIEN LES
VIDER

NOUVEAU!



BOUTEILLES PLASTIQUES



POTS, TUBES
ET TOUT AUTRE
EMBALLAGE PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONNETTES



Si votre
bac jaune est
insuffisant pour
stocker vos emballages,
rendez-vous dans votre
mairie pour retirer
des rouleaux de sacs
jaunes spécifiques
pour le tri.



SACHETS



BOÎTES



BARQUETTES
EN PLASTIQUE
ET POLYSTYRÈNE



SACS



Que faire de nos déchets de jardin ?



2 solutions pour vous en débarrasser :

- pour les grosses quantités, déposez-les dans les déchetteries situées à Crépy-en-Valois, Morienvil, Betz ou Le Plessis-Belleville.
- pour les plus petites quantités, utilisez le service de ramassage (de mars à fin novembre). Pour connaître les jours qui vous concernent, reportez-vous à votre calendrier de collecte.

Le règlement est impératif : pas plus de 3 volumes, de 80 litres, présentés soit dans des récipients solides (poubelles ou conteneurs) soit en fagots, ou dans des sacs biodégradables (sacs en plastique interdits).

Le compostage en quelques mots

À leur arrivée à la déchetterie, vos déchets de jardin sont acheminés sur une plateforme privée de compostage, Naturéco, située près de la route de Soissons, à Crépy-en-Valois.

1/3 environ de la quantité est transformé en fertilisant naturel, le compost. Cet engrais est de plus en plus recherché par les agriculteurs qui l'épandent sur les champs.

Vous avez un jardin ?

Fabriquez votre compost et faites des économies !

C'est très simple et très utile. De plus, ça ne vous coûtera rien et vous disposerez ainsi d'un engrais naturel, idéal pour vos plantations et l'entretien du jardin.



© Photos ADEME

Recette du compost maison

- 1 - Trier les « biodéchets » : réserver les tontes de gazon, fleurs fanées, petites tailles de haies, feuilles mortes, mais aussi épluchures des fruits et légumes, marc et filtres à café, coquilles d'œuf... **(attention ! ne prenez pas les restes de viandes et os, poisson, fromage, coquillages, pelures d'agrumes,... les déchets d'arbustes trop gros, mauvaises herbes montées en graine, plantes malades).**
- 2 - Fabriquez vous-même un composteur : formez un carré avec 4 palettes ou planches de bois en les fixant ensemble et posez directement sur le sol, dans un endroit abrité du vent, pas trop ensoleillé et facile d'accès.



- 3 - Placez au fond une couche de paille, feuilles ou brindilles d'environ 15 à 20 cm, puis déposez au fur et à mesure vos biodéchets.
- 4 - Retourner souvent le tas avec une fourche afin d'éviter que les matières ne pourrissent entre elles, et si le tas devient trop sec, arrosez pour maintenir une humidité.

Après quelques mois (8 à 12 mois) et un peu d'expérience, le mélange se transforme en compost (1 kg de déchets biodégradables = 300 g de compost).

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LE GUIDE

consultez

« Faire son compost »

téléchargeable sur le site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie,

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/jardinage/jardinez-vert> ;

ou parcourez le site : **www.jardiner-autrement.fr**



Les MusiVales, ... dix ans déjà !

13

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS

Dixième programmation de la saison musicale du Pays de Valois, cette année sera l'occasion à la fois de revoir des artistes que le public connaît bien mais aussi le moment de développer de nouveaux partenariats tel que celui établi avec l'Espace Jean Legendre.

Ainsi avons-nous entendu, en septembre dernier, le trio Ophélie dont les membres s'étaient produits à Ver-sur-Launette en 2010. En mars, l'orchestre de Picardie dont la collaboration se fidélise depuis cinq ans notamment par son action de sensibilisation dans les collèges du territoire. Parmi les artistes nouveaux en cette saison, citons le pianiste isarien, Wilfrid Humbert, accompagné du violoniste Dan Dery dans un programme romantique en sonate (en avril 2013), mais aussi tous deux présents dans la création du spectacle autour des femmes compositeurs, écrivains ou sculpteurs au 19^e siècle (en juin 2013).

Nous retrouverons dans cette création une thématique chère aux MusiVales, celle des correspondances entre les expressions artistiques, musique et littérature entre autres ; musiciens et comédiens y seront de nouveau complices.

Deux formations originales : « Musique en famille » (dix musiciens de la même famille complices de concerts en tournée) vous a séduit en novembre dernier et, en mai, prochain, un trio composé d'une flûte, d'un basson et d'une harpe saura vous plaire.

Pour cette dixième année, les MusiVales profitent du concours « Itinérance » de l'Espace Jean Legendre de Compiègne et incluent ainsi beaucoup plus de théâtre que dans ses programmations précédentes.



Prochain concert

Samedi 16 mars 2013 à 20h30
Péroy-lès-Gombries

Du Classique à nos jours par L'Orchestre de Picardie
dirigé par un chef invité, David Walter

Renseignements : Service culturel de la CCPV
Tél. : 03 44 88 05 15
service.culturel@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Connaissez-vous l'emdV ?

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS

L'emdV
c'est l'école de musique
intercommunale du Pays de Valois.
Créée en 2000, elle est régie par
l'association « **Musique en Valois** ».

Chaque année, elle permet
un enseignement de la musique
sur tout le territoire de la CCPV.

Ouverte à tous les habitants du
Pays de Valois, elle accueille
aussi quelques « extérieurs ».



Concentration intense pour ces trois violonistes. (©emdV)

L'objectif principal de l'école est d'enseigner la musique au plus près des Valoisien(ne)s. L'organisation des études s'appuie sur le schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture.

Les partenaires de l'école

- Les communes où se trouvent les salles de cours : Acy-en-Multien, Ermenonville, Fresnoy-la-Rivière, Lagny-le-Sec, Marolles, Morienvall et Nanteuillet-Haudouin
- La Communauté de Communes du Pays de Valois
- Le Conseil général de l'Oise

Il est encore possible de s'inscrire dans les classes où il reste de la place.

Les cours s'arrêtent pendant les vacances scolaires de Noël.

Reprise à partir du 7 janvier 2013.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

École de musique du Valois
Tél. : 03 44 88 37 87
emdV@cc-paysdevalois.fr

L'emdV en chiffres

161 familles adhérentes

242 élèves (de tous âges)

26 professeurs

18 instruments enseignés
(hautbois, cor, trompette, flûte, saxophone, accordéon, guitare, batterie...)

13 ensembles instrumentaux

7 sites de cours

40 communes de la CCPV représentées

8 communes extérieures

4 auditions par an

1 fête des ensembles

des concerts supplémentaires

des animations dans les villages



La jeune élève s'exerce à la clarinette avec son professeur.
© emdV

Mobilité des Valoisien

Enquête téléphonique du 14 au 26 janvier 2013

Dans le cadre d'une étude sur la mobilité de sa population, la Communauté de Communes du Pays du Valois fera une enquête téléphonique **du 14 au 26 janvier 2013.**

Les questions porteront sur les **habitudes de déplacement des membres du foyer.** Les appels auront lieu entre 18h et 21h du lundi au vendredi, et entre 9h et 13h le samedi.

800 foyers du Valois seront interrogés. La durée du questionnaire est de **5 minutes** environ.

Merci de réserver le meilleur accueil à nos enquêteurs.



Avez-vous reçu votre agenda 2013 de la CCPV ?

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de Communes du Pays de Valois a le plaisir de vous offrir un agenda.

En plus d'un calendrier classique où vous pouvez noter vos rendez-vous, plusieurs pages vous présentent l'ensemble des compétences de votre intercommunalité.

Il vient d'être distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire



Si vous n'avez pas reçu le vôtre, signalez-le par mail : communication@cc-paysdevalois.fr

À RETENIR

Radio Valois Multien, RVM pour les intimes...

Saviez-vous que sur le 93.7 FM Radio Valois Multien parle de vous et de votre territoire ?

Une grille de programmes diversifiés vous est proposée : infos locales, culturelles, musicales, loisirs, émissions thématiques, bref tout ce qui fait la vie quotidienne de votre Valois.

RVM s'écoute aussi sur Internet : www.rvmfm.com

La radio recherche des correspondants locaux

Chargés de collecter des informations sur la vie locale, ces bénévoles contribuent au développement de cette radio associative. Pas de « bruits de cloches », ni de « potins de la commère », mais une information honnête, vérifiable et intéressant la vie quotidienne, sociale, économique et politique, que RVM pourra vérifier et diffuser.

Ça vous intéresse ?

Appelez **Frédéric JOURDAIN** à la radio, au **03 44 59 30 30**



OFFRE D'EMPLOI

La CCPV recherche un(e) musicien(ne) intervenant(e) en milieu scolaire et extrascolaire.

14 heures d'interventions hebdomadaires - Contractuel(le) ou par voie de mutation - DUMI et expérience souhaités - Véhicule personnel indispensable - Sens du travail en équipe - Poste à pourvoir de suite.

Lettre de motivation et CV à envoyer par courrier ou par mail :

Service culturel de la CCPV

32 rue Gambetta 60440 Nanteuil-le-Haudouin • service.culturel@cc-paysdevalois.fr

Le Centre aquatique intercommunal : 3 ans déjà !

VIVRE ICI

Ouvert le 6 avril 2010, le Centre aquatique du Valois va bientôt souffler ses trois bougies. Bilan d'un succès intercommunal.



1



2



3



4

1 : La 100 000^e cliente reçoit son abonnement gratuit. De gauche à droite : Erik van Rookhuijzen, directeur du Centre aquatique, Arnaud Foubert, président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois et la lauréate. © CCPV, C. Guérin - 2 : Des animateurs professionnels aux manettes des activités pour les jeunes. © Mairie de Crépy-en-Valois - 3 et 4 : Des compétitions officielles sont régulièrement organisées au Centre aquatique du Valois. © Mairie de Crépy-en-Valois

Fréquentation : des chiffres qui parlent

567 700 entrées
d'avril 2010 à fin octobre 2012.

Détails :

2010 : 152 000 entrées (du 6 avril au 31 décembre).

Octobre 2010, après 6 mois : la 100 000^e cliente est accueillie et reçoit un abonnement annuel liberté (accès illimité aux espaces aquatique, forme et fitness) des mains d'Arnaud Foubert, président de la CCPV, maire de Crépy-en-Valois, et d'Erik van Rookhuijzen, directeur du Centre aquatique.

2011, première année pleine d'ouverture : une fréquentation au-delà des prévisions : plus de **221 000 entrées** sur 12 mois.

2012, confirmation du succès sur les 10 premiers mois de l'année, fidélisation de la clientèle : +29 % pour la carte 10 entrées, +24 % pour la carte de 10h, +13 % pour les abonnements,...

233 500* entrées au 31 décembre.

Une moyenne mensuelle des entrées en hausse constante : 16 800 en 2010, 18 400 en 2011 et 19 460 pour les 10 premiers mois de 2012.

* Les 233 500 entrées sont prévisionnelles et calculées sur la base des moyennes mensuelles des 10 premiers mois.

L'accueil des publics

Ouverture : 7 jours sur 7 ; 47 à 70 h par semaine pour les bassins ; 65 à 70 h par semaine pour l'espace forme.

Scolaires : 2 700 enfants et accompagnateurs par semaine + 23 créneaux horaires réservés.

Associations (entraînements et compétitions) : USC natation, USC plongée, USC triathlon, Retraite sportive.

Particuliers : natation libre ou encadrée (école de natation, jardin aquatique, gymnastique aquatique...). Le Centre aquatique est accessible dans sa totalité aux personnes à mobilité réduite (matériel prévu et personnel formé).

Soirées thématiques grand public ou abonnés : zen, aquafun, dance floor, beach, aquagym, ... autant de rendez-vous à ne pas manquer tout au long de l'année.

Un fondamental : le tandem sécurité / hygiène

Malgré une fréquentation importante, le Centre aquatique du Valois assure la sécurité de ses usagers.

Le personnel est spécialement formé avec des remises à niveau deux fois par an (sécurité incendie, premiers secours). Les équipes sont renforcées en cas de pic de fréquentation pour assurer une surveillance optimale des bassins (ce fut le cas le 19 août avec 1 272 personnes). Les bons résultats sont régulièrement constatés par le POSS (Plan d'organisation de la surveillance et des secours).

Quant à l'hygiène, des contrôles quotidiens sont réalisés sur l'ensemble de l'équipement. L'Agence régionale de santé (ARS) fait des prélèvements chaque mois. Rien à signaler, tout est normal ! En tant qu'établissement recevant du public, le Centre aquatique est surveillé par les instances nationales officielles.

Deux semaines de fermeture dans l'année pour maintenance et entretien : les bassins sont vidangés. L'eau est vidée et remplacée. Les filtres et tout le circuit hydraulique sont nettoyés.

La satisfaction de la clientèle

Une enquête a été menée auprès des utilisateurs du Centre aquatique du 1^{er} mars au 1^{er} novembre 2012 (questionnaires internet + version papier). Il s'agissait de mesurer le degré de satisfaction des usagers. Les questions portaient notamment sur la qualité de l'accueil, les compétences du personnel, les tarifs, les horaires, les services, la propreté, l'hygiène, ... Résultat : 80 % de retours positifs. 1 000 personnes ont répondu.

Le p'tit tuyau pour un amusement garanti

Les jeux d'eau du bassin ludique, fontaines et autres jets massants, sont arrêtés ?

Demandez leur mise en route au personnel présent sur l'espace aquatique.

Eh oui, le Centre aquatique aussi se préoccupe de l'environnement ! Avec une mise en route des jeux à la demande, il fait des économies d'énergie et prolonge la vie de ses machines.



Avenue des Érables 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 59 11 30

suivez
notre actualité

